

1981 N° 15

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



2 1436200 6305 3

le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du  
Haut Commissaire de l'Union Sud-Africaine  
MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA, le 16 janvier 1981

No. 25

OTTAWA, le 16 janvier 1981

LE HAUT COMMISSAIRE

Je tiens l'honneur de me réjouir de nos échanges à Ottawa les 22 et 23 janvier 1981, nos échanges respectifs et de vous remercier pour le rôle que vous jouez en tant que Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Union Sud-Africaine. Je tiens également à vous remercier pour la position que vous occupez en tant que Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Union Sud-Africaine. Je tiens également à vous remercier pour la position que vous occupez en tant que Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Union Sud-Africaine. Je tiens également à vous remercier pour la position que vous occupez en tant que Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Union Sud-Africaine.

(Voir note 1)

"a) Que cette suspension temporaire  
dans l'Union Sud-Africaine"

Le Gouvernement canadien a considéré votre note et la présente  
comme constituant à cet égard entre nos deux Gouvernements un  
accord en date du 17 janvier 1981.

Je tiens l'honneur d'être Monsieur le Haut Commissaire

Votre dévoué serviteur

A. D. P. HENNEY  
pour le secrétaire d'Etat  
aux Affaires extérieures

ANNEXE P. 6 A  
à être jointe à votre note  
à l'Union Sud-Africaine